

CRUSEILLES

Chef-lieu de canton, localit  commerciale et, depuis peu, industrielle, de 1837 habitants en 1975 (1961 hab. en 1861). Superficie : 2541 ha.

Cruseilles romaine et burgonde

On n'a pas vraiment retrouv  les traces de la *mansio* ( tape) romaine pr sum e sur la route de *Boutae* (Annecy)   *Genava* (Gen ve) mais deux tr sors ont  t  mis   jour en 1875-1880, l'un au village des Folliets : « Les monnaies, aux noms de Trajan, D ce, Gordien (a. 237)  taient dans une  cuelle   deux m tres de profondeur ; les bijoux formaient une collection remarquable consistant en deux bracelets   cotes en argent, en boucles d'oreilles, pendeloques, rondelles, fibule, cha nette en argent ou en bronze, et en neuf bagues en argent septentiforme » (aujourd'hui aux mus es d'Annecy et de Gen ve). Le second,   peu pr s analogue, a  t  trouv  entre Cruseilles et Vovray, en face des Folliets. Il est rest  dans une collection priv e.

Les Burgondes ont surtout laiss  leurs traces au hameau du Noiret o  l'on a trouv  au si cle dernier des tombes couvertes de dalles en molasse. Le mus e d'Annecy conserve une curieuse plaque de ceinturon, en bronze, d coup e   jour et repr sentant un personnage   cheval vu de face et levant les bras. On a  galement retrouv  des bijoux. L. Revon avait  tudi  au si cle dernier une broche ou fibule plaqu e d'or qui a malheureusement disparu.

La ville m di vale

La voie romaine s'est,   peu de choses pr s, maintenue au Moyen

Age et a vu s' tablir un bourg fortifi  (*oppidum*) dont la premi re mention historique est en quelque sorte miraculeuse. Vers 1155, le saint  v que Pierre de Tarentaise, qui s'effor ait avec pers v rance d'accorder entre eux les grands de ce monde, y rencontre le comte Guillaume de Gen ve et, au passage, gu rit trois femmes hyst riques. Son biographe — malheureusement plus attentif aux m rites du saint qu'au d cor environnant — nous rapporte l'anecdote en ces termes : « Cruseilles est une place forte du comte de Gen ve ; c'est l  que le saint homme tenait conf rence avec ledit comte et de nombreuses personnes de la m me r gion, au sujet de certaines affaires (le conflit qui opposait le comte et l' v que de Gen ve). Il y avait l  trois femmes  pileptiques qui s'agitaient mis rablement en se tr moussant   tour de r le et se roulaient par terre. Sur la pri re des assistants, le saint pronon a une pri re sur chacune d'elles et s' tant incontinent relev es, elles furent rendues   la sant  ».

Le comte, possesseur de Cruseilles, y partageait traditionnellement les pr rogatives seigneuriales avec un vicomte ou vidomne (les deux termes sont employ s concurremment) auquel incombait notamment l'entretien de la route. En 1179, au moment de la fondation de la chartreuse de Pomier, le vicomte Humbert re oit une petite subvention   cet effet. Toutefois, au XIII  si cle, les vidomnes h r ditaires ont  t  supplant s par des ch telains nomm s directement par le comte, sans que les documents conserv s nous permettent de d crire exactement ce processus.

La châtellenie de Cruseilles servit à plusieurs reprises d'apanage ou de douaire à des membres de la famille de Genève. Elle échut à un fils cadet du comte Raoul (†1265), Guy, qui avait fait une brillante carrière à la cour de France comme précepteur des enfants de saint Louis avant de devenir évêque de Langres (†1291). Elle constitua ensuite une part du douaire de la comtesse Agnès de Chalon († après 1325) puis le bien particulier du cardinal Robert, futur pape d'Avignon († 1397) avant de rentrer, avec tout le Genevois, dans le domaine savoyard en 1402.

C'est à cette époque que le bourg a dû connaître sa plus grande activité. Nous la connaissons surtout par le profit qu'en tiraient les finances comtales : le montant du péage sur la route, de la « leyde » (taxe levée sur le marché et les foires), du « tabernage » perçu dans les bistrots, traduisent un assez beau mouvement d'affaires. Les bourgeois de Cruseilles pratiquant le commerce à l'extérieur, se sentaient assez forts pour conclure dès le XIII^e siècle avec la grande ville de Genève des accords d'exemption réciproque de taxes et de péage, qui seront périodiquement renouvelés sinon toujours exactement appliqués. Simultanément, la ville poursuivait son expansion sur le territoire environnant. S'appuyant sur leur annexe de l'Albergement — dont le nom évoque des défrichements de fraîche date — et sur le village voisin, également évocateur, de Chatagnet (Saint-Blaise), les Crusillois exploitaient les bois des pentes du Salève, ce qui devait fatalement les mettre en conflit avec les chartreux de Pomier, autre partie prenante de ces bois. Il fallut qu'en 1338 Hugues de Genève, sei-

gneur d'Anthon et de Cruseilles, intervienne pour ramener la concorde aux termes d'un minutieux arbitrage qui délimitait les possessions réciproques : la communauté de Cruseilles conservait la plus grande part des bois au sud de Chatagnet, avec toutefois cette réserve caractéristique que la chartreuse reprendrait ses droits au cas où les bois viendraient à être défrichés et mis en agriculture.

La communauté de Cruseilles avait obtenu ses premières franchises le 25 avril 1282 du seigneur évêque Guy, alors en séjour en son Genevois natal. La charte avait recueilli d'abord l'accord du frère de Guy, l'évêque Robert de Genève, et de leur neveu le comte Amédée, chef du lignage. En 1372, le cardinal Robert de Genève précisa les limites de la ville franche qui s'étendaient jusqu'à l'Albergement ; il convint que chaque nouveau titulaire du comté devrait prendre les bourgeois sous sa protection et garantir leurs franchises avant de recevoir leur serment d'allégeance. Effectivement, les franchises de Cruseilles firent l'objet jusqu'au XVII^e siècle de nombreuses confirmations accompagnées (les textes ne le précisent pas mais c'est sous-entendu) du versement d'un don de joyeux avènement.

Il serait intéressant de connaître le chiffre de la population de Cruseilles au Moyen Age, malheureusement nous ne disposons que d'éléments très partiels. La convention de 1338 fut ratifiée par soixante-neuf chefs de famille : d'après le contexte, il s'agissait seulement des notables ayant voix au conseil ; en 1372 le toisé ou taxe sur la surface des maisons était calculé sur la base de quatre cent vingt toises qui pourraient correspondre, pour



le seul bourg, à cent-cent cinquante foyers ; c'est à peu près le chiffre (cent vingt feux) que retiennent les registres de visites pastorales du XV^e siècle pour la paroisse entière, hameaux compris.

Le sac de Cruseilles (1590)

Relativement éloignée des frontières, Cruseilles ne semble pas avoir trop souffert des guerres locales du Moyen Age. Le XVI^e siècle, par contre, est pour elle une période néfaste. En 1532, selon Grillet, elle aurait été ravagée par un incendie. La sécession de Genève en 1536 est un nouveau coup pour Cruseilles que tant de liens rattachaient à la ville du Léman. La guerre de 1589 amène une garnison espagnole et des passages de troupes : du moins la place pouvait-elle

se croire à l'abri des incursions ennemies. Sécurité trompeuse comme la suite allait le montrer. En octobre 1590, les Genevois acculés tentent des sorties de plus en plus audacieuses. Leur chef, le baron de Conforgien, les conduira jusqu'à Cruseilles. Le chroniqueur genevois Goulard a raconté sur le vif l'échafourée :

« Le jeudi 29³ sur les six heures du soir toutes les compagnies de pied et de cheval sortirent par la porte Neufve, peu de gens sachans quel chemin l'on prenoit. Ils tirèrent vers Crusille, où il avait trois compagnies de piétons espagnols... Si tost que les nostres eurent passé le Mont de Sion, les paysans, qui les sentirent, commencèrent à sonner de cloches, de cornets et de bruits à donner l'alarme par tout le pays, ce qui courut jusque à Crusille environ une heure après minuit. Les ennemis, estimans que ce n'estoit rien, se remirent en repos. Deux heures après ils eurent une autre alarme. Les plus advisez d'entr'eux commencèrent à traîner sur une certaine plateforme qui y est une partie de leur bagage.

« Une heure avant jour nos gens arrivèrent auprès et, les prières faites, le Baron fit sonner tous les tambours et trompettes, présenter l'escalade en quelques endroits et le pétard à la porte. L'ennemi fit quelque résistance mais, se confiant au chasteau et à la plateforme, leur gros s'y retira. Les nostres, entrez dedans, mirent le feu en une maison pour se faire clarté en attendant le jour et, ayant tué quelques ennemis çà et là, au lieu de poursuivre

3. C'est-à-dire le dimanche 8 novembre de notre calendrier. Les Genevois conservèrent jusqu'en 1703 le calendrier julien qui présentait par rapport au nôtre un décalage de dix jours.

vivement les autres, qui se retiraient en foule, les piétons et quelques cavaliers et armez descendus se mirent à enfoncer les portes des maisons et à picorer⁴. Quelques uns enfoncèrent et rompirent certaines portes pour tuer des ennemis qui se défendoient, d'autres [ennemis] furent bruslés ès maisons et châteaux non sans résistance. Leur prestre fut tué des premiers et n'en fut prins aucun prisonnier, car outre ce que jamais pas un d'eux ne parla de se rendre, l'on estoit plus content aussi de les laisser là estendus que de les venir entasser sur les autres dedans l'Evesché⁵.

« Or d'autant que le Baron craignoit une desroute, estant si loin de Genève, en pays fort fascheux, environné d'ennemis de toutes parts, et que les soldats chargez de picorée se desbandoyent, joint que ceux de la plateforme, au nombre de cent cinquante, avoyent essayé de faire une sortie sur les nostres, les voyans ainsi escartez, que l'alarme sonnoit de toutes parts, joint qu'il n'y avoit pas vivres à suffisance pour les troupes dans Crusille et qu'il y auroit du hazard au combat, à cause des volontaires peu exercez — après que les troupes eurent séjourné six heures dedans Crusille, qu'ils pillèrent, y ayant bruslé huict ou dix maisons et laissé grand nombre d'ennemis tuez et bruslez, les uns disent 30, les autres 50, les autres tiennent qu'il y en est demeuré plus de six vingts [120]... (fit sonner la retraite) et

4. Marauder.

5. Le palais épiscopal désaffecté servait de prison à Genève. Le sens de la phrase, un peu lourde, est le suivant : les Genevois ne firent pas de prisonniers car aucun Espagnol n'essaya de se rendre, et d'autre part il était plus simple de tuer sur place le maximum d'ennemis plutôt que de s'encombrer de prisonniers à Genève même.

tous se rendirent en ville en dedans les six heures du soir...

« Ce mesme jour [30] au soir les garnisons voisines et esloignées de Crusille y accoururent au nombre de cinq ou six compagnies de piétons et quelques gens de cheval, mais despitez de la retraite des nostres, achevèrent de piller Crusille et mirent le feu en quelques maisons. Aucuns disent qu'ils l'ont achevé de brusler, le reste de la garnison qui y estoit s'estant retirée au fort de Sonvi, d'où le lendemain [31] on tira deux coups de canon à l'arrivée desdites troupes... »

Que faisaient les Crusillois durant la tuerie ? Il semble, d'après le récit de Goulard, que les Genevois aient surtout réservé leurs coups aux soldats espagnols de la garnison dont les récentes atrocités dans le pays de Gex avaient soulevé l'indignation ; il n'empêche qu'amis et ennemis s'étaient relayés pour transformer la ville en un tas de cendres. Certaines maisons n'étaient pas encore reconstruites quinze ans plus tard, lorsque saint François de Sales vint visiter la paroisse.

La fin de l'Ancien Régime et l'époque moderne

La suite de l'histoire est brève. Le sac de 1590 avait été un épisode désagréable mais d'effet limité. La paix signée en 1603 aurait permis la reprise de l'activité économique mais désormais la route, mal adaptée aux besoins du nouveau trafic international, allait tomber dans un demi-sommeil, surtout lorsqu'elle eut été définitivement supplantée par la nouvelle route de Chambéry à Genève par Rumilly. Dépouvu de toute manufacture, simple relai sur

une voie secondaire, Cruseilles se voue résolument à l'agriculture :

« Personne de cette paroisse ne va négocier dans les pays étrangers. Il est vrai que quelques domestiques vont a service au pays de Gex et gardent leur salaire pour s'habiller. Les paroissiens s'occupent à faire valoir leurs biens, quelques uns négocient en bled, vin et noyaux d'Annecy à Genève les jours de marché. » (Enquête de l'intendant, 1756.)

Cruseilles avait alors son propre marché hebdomadaire et quatre foires annuelles où se débitaient « bœufs, vaches, porcs, chèvres, quincaillerie, toilerie et grains de toute espèce » (enquête 1800).

La situation routière s'améliora lentement, à partir surtout de 1780, avec la construction du nouveau pont de la Caille (→ Allonzier) et des travaux exécutés à Cruseilles

même, en particulier en bordure de la colline, au lieu-dit les Moulins, par où la route gagnait alors Genève. Parvenu à Cruseilles au sortir de la montée de la Caille, le voyageur trouvait plusieurs auberges accueillantes, signalées dans tous les guides du XIX^e siècle. A l'époque sarde, on exploitait aussi quelque peu les carrières de sable blanc, qu'on exportait en France, en Suisse et en Sardaigne pour la fabrication des cristaux. Mais surtout, la région bénéficiait du progrès des techniques agricoles, de sorte qu'après une longue stagnation — Cruseilles était passée en un siècle et demi (1605 à 1756) de 140 feux à 189 feux ou 779 habitants — la population s'accrut rapidement : 1 068 habitants en 1783, 1 961 au moment de l'Annexion.

Tout en conservant un caractère assez rural (soixante-six exploita-



Bains et pont de la Caille en 1853

tions en 1973), la petite ville a déjà amorcé sa mutation. Deux industries, l'une de plaques de voitures, l'autre de capsules de bouteilles, se sont implantées vers 1960. Cruseilles s'emploie aussi à développer son capital touristique. La création, le 27 mars 1973, du district composé de toutes les communes du canton ainsi que de Villy-le-Pelloux, a donné les moyens d'une politique municipale dynamique. La régression démographique paraît stoppée, même si la situation de l'agriculture reste préoccupante.

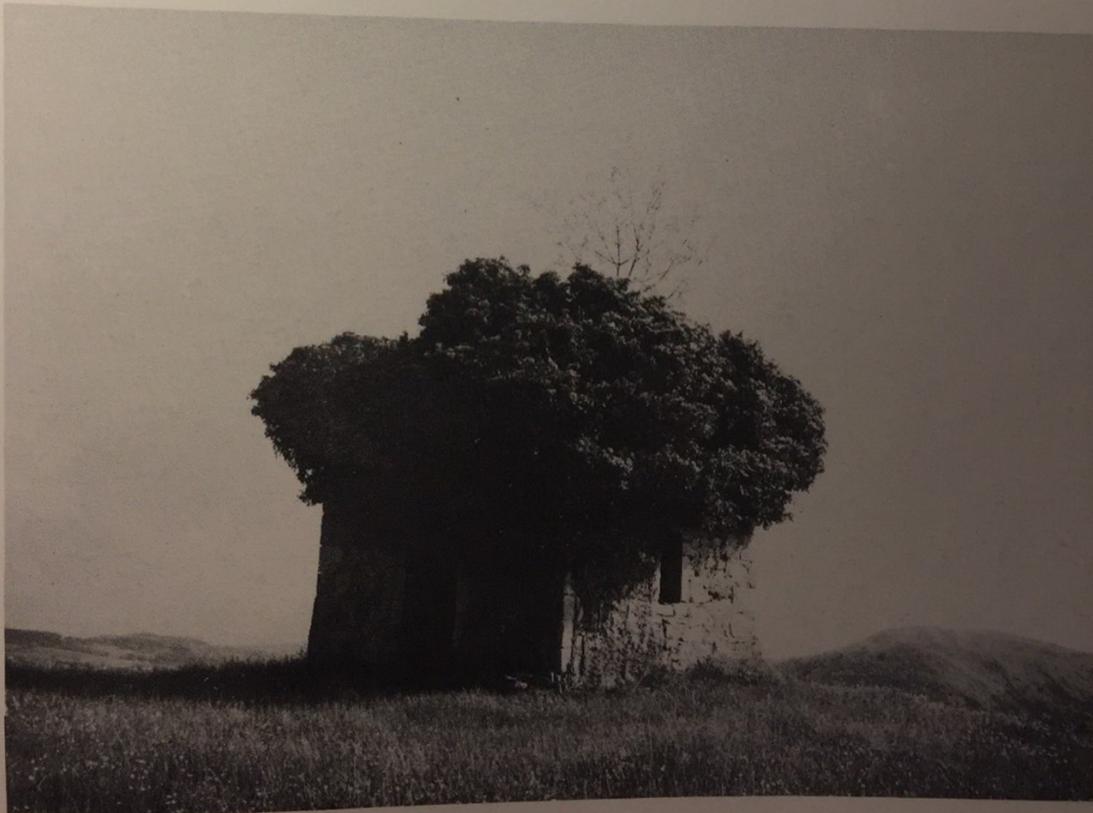
Urbanisme

Monuments et réalisations

La ville primitive, telle qu'elle apparaît encore sur la mappe de 1730, s'étendait sur la pente qui descend du château (ce dernier dominant l'extrémité du promontoire).

Une rue sinueuse, la rue du Corbel, longeant la place de la Halle, menait à l'église à laquelle aboutissait également la route Annecy-Genève. Cette dernière a été progressivement déportée vers l'est tandis que la ville s'étendait dans la même direction. La configuration des nouveaux quartiers s'est fixée au début du siècle avec la construction en 1912 de la mairie - justice de paix - bureau de poste sur l'emplacement des anciennes écoles elles-mêmes remplacées par un bâtiment neuf placé alors hors de ville. Aujourd'hui, les constructions, surtout résidentielles, s'étendent dans la périphérie, surtout au midi.

L'église paroissiale dédiée à saint Maurice, comportait avant 1834 un chœur assez vaste et très élevé, mais une nef trop petite. Il y avait également des bas-côtés et des chapelles latérales élevées par des fa-



Tour des Comtes de Genevois — Château de Becon

milles notables de la région : au moyen âge, les nobles du Crêt en avaient fondé une ; en l'an 1500, les Métral, bourgeois enrichis, commandent à leur tour une chapelle à un maître maçon du Valromey, en précisant bien qu'elle doit être « plus belle que celle des nobles du Crest ». Vétuste, l'église fut reconstruite en deux temps : en 1819 le clocher à bulbe, puis en 1834 le corps de l'église, construit à côté du clocher, dans un style « dorique », avec une nef à coupole. Trente ans plus tard on refit la façade et la voûte, cette fois-ci en style « gothique ».

Le château, résidence des comtes de Genève et de leurs châtelains, a pratiquement disparu ; seules subsistent quelques fondations. En 1563, il était encore « bien couvert, sans goutière » et servait de prison. Il a servi de retranchement à la garnison espagnole lors de l'assaut

de 1590 mais il était ruiné au moment où fut dressé le cadastre de 1730. Il subsistait néanmoins une tour carrée que Raverat, en 1865, décrit encore :

« Cette tour, où l'on pénètre par un perron aux marches disjointes, est habitée par un paysan ; on y voit au rez-de-chaussée une immense salle voûtée. Les fenêtres qui vont s'ébrasant jusqu'à ne laisser qu'une étroite et longue baie en forme de meurtrière, sont percées dans des murailles d'une grande épaisseur. A côté sont amoncelés les débris d'anciens bâtiments ; toute l'esplanade est encombrée de tronçons de remparts au milieu desquels on a conquis quelques espaces cultivés en jardins. La porte d'entrée et une partie des remparts existent encore. Sur le cintre aigu de la porte sont sculptées la croix et les armes de Savoie. »



Le conservateur du musée d'An-necy, Marc Le Roux, qui les a étudiées à l'époque, les attribuait au XIII^e siècle. Elles étaient ornées « de reliefs sur creux carré d'après le style des figures empruntées au Bestiaire du Moyen Age : aigle, che-vaux ailés, griffons, guivres, lions et aussi par l'ensemble ornemental : entrelacs, ogives, quadrilobes, arca-des trilobées, le monogramme de la Vierge... entouré d'une guirlande en rosace » (*Rev. savoisienne*, 1922, p. 51).

A côté du château se trouve une ancienne maison forte encore bien conservée, dite maison de Pont-verre. Blondel pense qu'elle appar-tint aux anciens seigneurs de Cru-seilles, vassaux du comte de Ge-nève, et qu'elle passa vers 1320 à la famille de Pontverre, grande lignée féodale possessionnée en Genevois, en Chablais et en Valais. A la suite d'arrangements de fa-milles, la maison forte passa au XV^e siècle aux Viry puis aux Men-thon, enfin à des bourgeois, les Roget. Au début du XVII^e siècle, la maison, alors en ruines, aboutit par mariage à une famille Quimier de Chambéry, fraîchement anno-blie, qui releva la maison et le nom. C'est sous le nom de Pont-verre qu'un membre de cette fa-mille, curé de Confignon (paroisse alors savoyarde, aujourd'hui du canton de Genève) accueillit et con-vertit force huguenots, dont le jeune Jean-Jacques Rousseau. Quant à la maison, elle fut convertie en gendarmerie sous le Premier Em-pire et fut acquise par des parti-culiers. Elle offre encore de belles fenêtres en pierre et une salle à plafond apparent.

A proximité du château s'élevait très anciennement une chapelle dédiée à sainte Agathe. En 1622, le

duc de Nemours y institua une congrégation constituée par douze curés du voisinage. Depuis lors elle a été déplacée derrière la maison de Pontverre.

Vieilles maisons du bourg

La plus connue, déjà reproduite sur d'anciennes cartes postales, est la maison dite de Fésigny (XV^e-XVI^e siècle) du nom d'une famille qui l'a possédée, située rue du Croset.



Maison de Fésigny



Château de Beccon

G. R. - 92. - CRUSEILLES (Hte-Savoie). - Château des Avenières, sur le Salève (alt. 1150 m.)



D'autres maisons ou parties de maisons de différentes dates subsistent dans la même rue ou derrière l'église. L'une d'elles contient les anciennes mesures à grain, en pierre, qui servait au marché de Cruseilles.

Autres châteaux du bourg

Le château de Becon fut la propriété de la famille Du Cret, de Cruseilles, à laquelle appartenait François du Cret, abbé d'Abondance et conseiller du duc Amédée VIII, dont il favorisa l'élection à la papauté. Claude François Du Cret est seigneur de Becon en 1642. La famille semble s'être éteinte peu après la Révolution.

Le château comporte actuellement une maison forte, portant la date de 1576, et la base d'une tour carrée recouverte de végétation.

Le château des Avenières a été construit au début de ce siècle pour le compte d'une Américaine, Mlle Silloto, qui épousa en premières noces Muratore Dina, médecin hindou. Malgré son âge relativement peu avancé, le château a changé plusieurs fois de mains, appartenant en dernier lieu à l'ordre des Oratoriens.

C'est une vaste construction « néo-Renaissance » donnant sur un vaste perron.

Les Dronières

En 1970, la commune a fait aménager au flanc d'une colline boisée un lac artificiel et une piscine dotant ainsi Cruseilles d'un centre de loisirs de qualité (Les Dronières).

Louis Armand

On ne peut étudier Cruseilles sans évoquer la figure, très typique, de Louis Armand (1905-1971), fils d'un instituteur de Cruseilles, élève de la communale puis du lycée d'Annecy, polytechnicien devenu par sa seule valeur personnelle Directeur général de la S.N.C.F. (1955-1958), président de l'Euratom (1958-1959), membre de l'Académie des Sciences morales et politiques (1960) et de l'Académie française (1963). On lui doit certaines innovations techniques, en particulier la mise au point des eaux d'alimentation des chaudières. Hors de son domaine technique, ce fut un esprit vigoureux et fécond, européen et régionaliste, doué d'une grande faconde et d'un réel talent de vulgarisateur.